Séance du Grand Conseil

Mardi 30 juin 2015

de 10 h.00 à 17 h.00

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification
OA+M = objet adopté avec modification
RET = objet retiré
REF = objet refusé
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
RENV-SD = objet renvoyé suite débat
RENV-COM = objet renvoyé en commission
RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Les points 3 à 6 seront traités à 14 heures.
Passation des pouvoirs à 16h30
Groupe Communes à 12h15

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
	2.	Dépôts			
	3.	(GC 157) Election du (de la) Président(e) du Grand Conseil 2015 – 2016	GC		
	4.	(GC 158) Election du (de la) premier(ière) Vice-Président(e) 2015 - 2016	GC		
	5.	(GC 159) Election du (de la) deuxième Vice-Président(e) 2015 - 2016	GC		
	6.	(GC 160) Election d'un membre du Bureau, en remplacement de M. Jacques Nicolet, démissionnaire	GC		
	7.	(15_INT_401) Interpellation Philippe Ducommun - L'Etat est-il en rupture de peinture grise ? (Développement)			
	8.	(15_MOT_068) Motion Jean-François Cachin et consorts - Oui à un ASP dans un véhicule lors des contrôles radars immobiles pour excès de vitesse sans interception des contrevenants (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
	9.	(15_POS_127) Postulat Christa Calpini et consorts pour un centre de médecines complémentaires en phase avec les besoins des patients du CHUV (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
	10.	(15_POS_129) Postulat Philippe Vuillemin et consorts - Pour une meilleure protection du personnel soignant en EMS (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
	11.	(231) Exposé des motifs et projet de décret sur le Plan d'intentions cantonal 2017-2020 des hautes écoles vaudoises de type HES(1er débat)	DFJC.	Miéville L.	
	12.	(GC 127) Réponse du Conseil d'Etat aux observations de la Commission des finances - projet de budget 2015	DFIRE	Buffat M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 juin 2015

de 10 h.00 à 17 h.00

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification
OA+M = objet adopté avec modification
RET = objet retiré
REF = objet refusé
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
TRAITE = objet traité
RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
RENV-SD = objet renvoyé suite débat
RENV-COM = objet renvoyé en commission
RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	13.	(GC 153) Rapport de la Commission des finances chargée de contrôler les comptes de l'Etat de Vaud pour l'année 2014	GC	Buffat M.	
	14.	(14_POS_095) Postulat Axel Marion et consorts - Pour un meilleur regard sur les émoluments et autres frais pour actes administratifs perçus par l'Etat	DFIRE, DTE, DFJC, DIS, DSAS, DECS, DIRH	Meienberger D.	
	15.	(15_INT_349) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Induni et consorts - Révélations de Swissleaks, au-delà du tsunami à l'échelle mondiale, quelles conséquences pour notre canton et quelles actions ?	DFIRE.		
	16.	(218) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 7 décembre 2004 sur les fusions de communes et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Maurice Neyroud et consorts « Gardons nos origines » (13_POS_048)(3ème débat)	DECS.	Rey-Marion A.	
	17.	(225) Exposé des motifs et projet de décret accordant au CE un crédit de CHF 17'500'000.- pour la création d'un fonds de soutien à l'industrie vaudoise (Suite des débats)(1er débat)	DECS.	Rochat Fernandez N.	
	18.	(15_POS_109) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts - Renforcer la protection de la santé des travailleurs agricoles doit devenir un objectif prioritaire !	DECS	Cretegny L. (Majorité), Weber-Jobé M. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 juin 2015

de 10 h.00 à 17 h.00

ORDRE DU JOUR

OA	= objet adopté sans modification	RENV-T	= objet renvoyé par manque de temps
OA+M	= objet adopté avec modification	RENV-C	= objet renvoyé pour complément d'information
RET	= objet retiré	RENV-SD	= objet renvoyé suite débat
REF	= objet refusé	RENV-COM	= objet renvoyé en commission
REF-EM	= objet refusé à l'entrée en matière	RENV-CE	= objet renvoyé au Conseil d'Etat
TRAITE	= objet traité		

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	19.	(129) Exposé des motifs et projet de loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur - le postulat Bernard Borel pour l'amélioration et la clarification de la prise en charge financière des troubles du langage et de la communication dans le préscolaire (06_POS_205) - le postulat Bernard Borel et consorts pour une prise en charge optimale des enfants sourds (06_POS_225) - le postulat Catherine Labouchère et consorts – Les conséquences de la RPT en matière de prestations de pédagogie spécialisée, notamment en matière logopédique – un bilan est nécessaire (11_POS_243) - le postulat Elisabeth Ruey-Ray demandant un état des lieux de la prise en charge des enfants autistes dans le canton de Vaud et des soutiens accordés à leurs familles et une analyse de la possibilité de développer des Unités d'accueil temporaire (UAT) aptes à accueillir notamment des adolescents (11_POS_303) et Réponses du Conseil d'Etat à - l'interpellation Catherine Roulet : "Un accueil parascolaire pour tous" (11_INT_548) - la détermination Laurence Cretegny : Mise en place d'un soutien aux élèves scolarisés et en formation professionnelle souffrant d'un trouble cognitif spécifique "dys" (12_INT_051) (2ème débat)	DFJC.	Podio S.	
	20.	(13_POS_051) Postulat François Brélaz - Augmentons le nombre des logopédistes collaborateurs de l'Etat !	DFJC, DSAS	Haury J.A. (Majorité), Brélaz F. (Minorité)	
	21.	(14_POS_090) Postulat Mathieu Blanc et consorts - Possibilités et limites de la délégation de certaines missions de police à des agents de sécurité privés	DIS, DECS	Kernen O.	
	22.	(15_PET_030) Pétition pour la sécurité du droit des citoyens, compléter les articles 100 et suivants de la LPA-VD, droit administratif, pour permettre la modification ou l'annulation de décisions qui se révèlent fausses, notamment quand une décision ultérieure applique tardivement la loi.	DIS	Trolliet D.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 juin 2015

de 10 h.00 à 17 h.00

ORDRE DU JOUR

OA = objet adopté sans modification
OA+M = objet adopté avec modification
RET = objet retiré
REF = objet refusé
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
RENV-SD = objet renvoyé suite débat
RENV-COM = objet renvoyé en commission
RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dept	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	23.	(15_INT_342) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christiane Jaquet-Berger et consorts - A quoi rime la limitation de l'âge d'engagement des assesseurs des Justices de Paix ?	DIS.		

Secrétariat général du Grand Conseil